


aujourd'hui cinquième jour de Septembre mil Sept cent
 quatre vingt trois à l'an deuxième de la République
 Française à Six heures du matin par devant moi Jacques
 François Joseph Lefebvre membre du conseil général de
 la commune de Rozeines élu extraordinairement le neuf
 juin dernier pour dresser les actes destinés à constater
 les naissances mariages & décès des citoyens est
 comparu en la Salle publique de la maison commune
 Pierre Joseph Lambin charpentier de Son Sté Domicile
 dans la dite municipalité de Rozeines lequel assiste

de Guillaume Joseph Denis manouvrier âgé de 
 vingt trois ans et Louis Benjamin Joseph Lambin
 charpentier âgé de vingt un an tous domiciliés
 dans la municipalité de Rozeines département de pas
 de calais a déclaré moi Jacques François Joseph Lefebvre
 que Marie Marguerite Josephine prin son épouse en légitime
 mariage est accouchée ce matin à trois heures dans sa
 maison d'un enfant mâle qui lui ma présenté et auquel il
 a donné le prénom de Pierre Joseph, d'après cette déclaration
 que les citoyens Guillaume Joseph Denis et Louis Benjamin
 Joseph Lambin ont certifié conforme à la vérité et la représen-
 tation qui m'a été faite de l'enfant d'homme j'ai rédigé
 en vertu des pouvoirs qui me sont délégués le présent acte
 que le père et les deux témoins ont signés excepté Guillaume
 Joseph Denis qui a déclaré ne savoir écrire
 fait en la maison commune de Rozeines les jours mois et an
 susdits.

Pierre Joseph Lefebvre officier public

Louis Benjamin Lambin

N.1793.9.5

aujourd'hui cinquième jour de septembre mil sept cent quatre vingt treize l'an deuxième de la république française à six heures du matin pardevant moi Jacques François Joseph Lefebvre membre du conseil général de la commune de Wizernes élu extraordinairement le neuf juin dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances mariages et décès des citoyens est comparu en la salle publique de la maison commune Pierre Joseph Lambin charpentier de son stîle domicilié dans la dite municipalité de Wizernes lequel assisté de Guillaume Joseph Reniez manouvrier âgé de vingt trois ans et Louis Benjamin Joseph Lambin charpentier âgé de vingt et un an tous domiciliés dans la municipalité de Wizernes département du Pas de Calais a déclaré à moi Jacques François Joseph Lefebvre que Marie Marguerite Josephe Prin son épouse en légitime mariage est accouchée ce matin à trois heures dans sa maison d'un enfant mâle qu'il m'a présenté et auquel il a donné le prénom de Pierre Joseph, d'après cette déclaration que les citoyens Guillaume Joseph Reniez et Louis Benjamin Joseph Lambin ont certifié conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués le présent acte que le père et les deux témoins ont signés excepté Guillaume Joseph Reniez qui a déclaré ne savoir écrire fait en la maison commune de Wizernes les jours mois et ans sus dits

Pierre Joseph Lambin Lefebvre officier public

Louis begamein Lambin